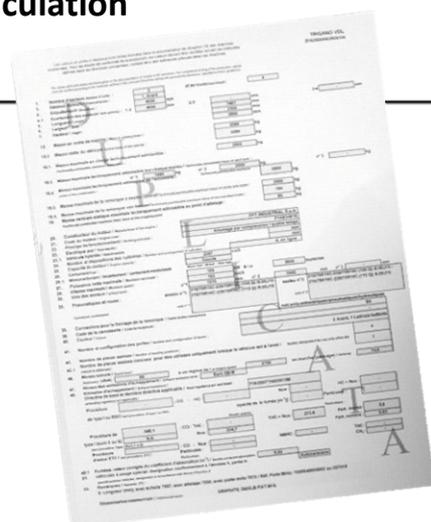


Documents officiels permettant l'immatriculation



Public

Préfectures, police et gendarmerie et toute personne devant vérifier les documents permettant l'immatriculation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Exposés théoriques et illustrations pratiques.
Documentations réglementaires et techniques en vigueur.

Suivi et évaluation

Délivrance d'une feuille de présence émarginée ainsi qu'une attestation de formation.
Un contrôle de connaissances est effectué en fin de journée pour vérifier la bonne acquisition de la formation.

Prérequis

Aucun

Intervenants

Responsable du service homologation de TVDL

Modalités

Nombre de stagiaires mini : 5
Nombre de stagiaires maxi : 10
Durée : **4 heures (1/2 journée)**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir distinguer un document original d'une contre façon.

CONTENU

- Trigano VDL présentation (rapide).
- Les textes réglementaires (définitions).
- Les directives et règlements :
 - * Que doit faire un constructeur ?
 - * Que doit faire un conducteur/propriétaire de véhicule ?
- Le décret de février 2009 pour l'immatriculation en France.
- Les certificats de conformité nationaux.
- Les certificats européens.
- Les attestations supplémentaires :
 - * Attestation d'identification qui permet l'immatriculation d'un véhicule d'occasion étranger directement en préfecture.
 - * Attestation de conformité partielle.
- De France vers un autre pays,

DATE ET LIEUX

Mercredi 15 janvier 2025 à OUEST VDL (Sablé-sur-Sarthe 72)

PRIX
157€ par stagiaire



Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.



2024-2025